

MEDECIN DU TRAVAIL DE L'HOPITAL LARIBOISIERE-FERNAND WIDAL

GROUPE HOSPITALIER : AP-HP. Nord – Université Paris Cité

ETABLISSEMENTS : Bichat, Beaujon, Saint-Louis, Lariboisière-Fernand Widal, Robert Debré, Louis Mourier, Bretonneau

ADRESSE : 2, rue Ambroise Paré, 75010 Paris (Hôpital Lariboisière)

Contacts :

Hélène GENDREAU

Directrice des Ressources Humaines Hôpital Lariboisière-Fernand Widal

Tél : 06.14.64.68.50

Mail : helene.gendreau@aphp.fr

Clément CORRIOL,

DRH du GHU AP-HP. Nord

Mail : clement.corriol@aphp.fr

DATE DE MISE A JOUR

Le 4 septembre 2023

INTITULE DU POSTE

Médecin du Travail

METIER

Médecin du Travail

GRADE

Personnel Hospitalier/Contractuel

STRUCTURE

Hôpital de l'AP-HP, l'hôpital Lariboisière - Fernand Widal dispose de 815 lits, 84 places hospitalisation de jour, 3580 professionnels, avec une importance des activités de référence mais aussi d'urgence.

L'hôpital Lariboisière - Fernand Widal est membre du GHU Nord-Université Paris Cité, composé de 7 établissements. Le GHU est composé de 16 Départements Médico Universitaires (DMU) et de 4 IFSI / IFAS

A horizon 2026, ouvrira sur le site actuel le Nouveau Lariboisière (NLRB), nouvel hôpital regroupant dans un même bâtiment la totalité des plateaux techniques, l'hospitalisation complète, le bloc opératoire et les urgences.

Au sein de l'établissement sont employés plus de 3500 professionnels : médecins, soignants, professionnels médicotechniques, ouvriers et administratifs.

ACCES :

Métro : Station Gare du Nord (ligne)

RER : Gare du Nord (ligne B, D)

SERVICE

L'équipe pluridisciplinaire du service de Santé au Travail est composée de :

- 3 infirmières
- 1 assistante médico administrative, et 1 secrétaire aide-soignante
- Temps de diététicienne à 10% (3 diététiciens se relaient pour assurer ces consultations).
- 1 cumul emploi retraite médecin du travail 6 jours par semaine

L'équipe est formée (DU en santé et sécurité au travail) expérimentée, soudée et stable ce qui est un vrai avantage pour un futur médecin du travail, qui pourra bénéficier de leur connaissance fine de l'établissement.

-
- Par ailleurs d'autres professionnels travaillent en étroite collaboration avec le service de Santé au travail :
- 1 psychologue clinicienne pour le personnel sur Lariboisière-Fernand Widal et Saint-Louis,
- 1 assistante sociale du personnel,
- 1 conseillère en prévention des risques professionnels,
- 1 conseillère en ressources humaine et référente handicap,
- 1 référente RH, adjointe du DRH de site,
- 1 DRH de site.

LIAISONS

HIERARCHIQUE DIRECT (N+1)

Le Directeur des Ressources Humaines du GHU

FONCTIONNELLES

Avec les acteurs de l'hôpital :

- La Directrice de l'hôpital,
- La Directrice des Ressources Humaines de l'hôpital Lariboisière - Fernand Widal,
- Tous les services de l'hôpital

MISSIONS

Le rôle du médecin du travail est avant tout préventif. Il participe à l'amélioration des conditions de travail, la prévention de l'usure professionnelle des agents via l'adaptation des postes, l'hygiène et l'éducation sanitaire dans le cadre de l'établissement. Pour remplir cette mission, il conduit des actions sur le milieu du travail et procède à des examens médicaux. Il est conseiller de l'employeur, des agents, des représentants du personnel, de la F3SCT.

Activités :

- Le suivi médical individuel des agents,
- L'éducation à la santé et aux risques professionnels auprès des agents,
- L'accompagnement des situations individuelles complexes
- L'activité de conseil sur le fonctionnement de l'hôpital,
- L'amélioration des conditions de vie et de travail à l'hôpital.
- L'adaptation des postes, des techniques et des rythmes de travail à la santé physique et mentale
- La participation aux instances (F3SCT)

Le médecin du travail participe à plusieurs groupes de travail, dont :

- La commission de maintien dans l'emploi, préparée par la conseillère en ressources humaines du site et pilotée par la DRH, toutes les 6 à 8 semaines ;
- La cellule des conditions de travail, avec la conseillère en prévention des risques professionnels, la conseillère en ressources humaines et le DRH du site, tous les mois.

QUOTITE DE TRAVAIL

Quotité de travail : 100 % - 80%.

HORAIRES DE TRAVAIL

Possible horaires administratifs

COMPETENCES REQUISES

SAVOIR FAIRE REQUIS

- Analyser les postes de travail et les adapter aux caractéristiques des personnels (charge physique ou/et mentale ; ergonomie),
- Analyser/évaluer la situation clinique d'une personne, d'un groupe de personnes, relative à son domaine de compétence,
- Identifier, analyser, évaluer et prévenir les risques relevant de son domaine, définir les actions correctives/préventives,
- Connaissances règlementaires de la santé au travail (domaine général et statut de la Fonction Publique Hospitalière),
- Gestion des risques professionnels,
- Rédiger et mettre en forme des notes, documents et /ou rapports, relatifs à son domaine de compétence.

CONNAISSANCES ASSOCIEES

- Savoir faire preuve d'intelligence relationnelle
- Capacité d'organisation et réactivité face à l'urgence
- Discrétion et rigueur professionnelle

PRE-REQUIS

Doctorat en médecine / DES ou CES de médecine du travail / Diplôme en médecine du travail

Inscription à l'Ordre des Médecins requise

Formation au logiciel CHIMED à prévoir

Connaissances de la législation du travail de la fonction publique hospitalière

CONDITIONS D'EXERCICE

- Une traçabilité obligatoire des activités
- Un travail en équipe pluridisciplinaire accompagnée de ressources HSE
- Collaboration étroite avec les différentes directions de l'hôpital
- Locaux dédiés

STATUT / RÉMUNÉRATION

Statut adapté selon le candidat :

- Recrutement sur un statut de contractuel (contrat DRH)/ Praticien hospitalier

Rémunération selon l'expérience du candidat

A titre indicatif, selon la grille applicable depuis le 01/07/2023 : échelon 1 = 8315.96 € bruts par mois / échelon 14 = 10 855,08 € bruts par mois